

La Fédération
des commissions
scolaires
du Québec



Avis

de la Fédération des commissions scolaires du Québec

dans le cadre de la consultation

de la Commission des relations avec le citoyen

sur le deuxième plan d'action gouvernemental

pour l'égalité entre les femmes et les hommes

Février 2011

Document : 6839

Fédération des commissions scolaires du Québec

1001, avenue Bégon

C. P. 10490, succursale Sainte-Foy

Québec (Québec) G1V 4C7

Téléphone : 418 651-3220

Télécopieur : 418 651-2574

Courriel : info@fcsq.qc.ca

Site : www.fcsq.qc.ca

Présentation

La Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) a pour mission de promouvoir l'éducation préscolaire et l'enseignement primaire et secondaire. La FCSQ représente les 60 commissions scolaires francophones du Québec et la Commission scolaire du Littoral.

Parmi les principaux mandats qui lui sont confiés, la Fédération a comme objectifs de faire avancer la cause de l'éducation publique au Québec et défendre les intérêts de ses membres. La Fédération produit notamment, à la suite de consultations auprès des commissions scolaires, des mémoires, des avis, des recommandations et des propositions afin de soumettre ses positions sur des projets concernant le système public d'enseignement de même que l'avenir des commissions scolaires.

Le présent avis a pour objectif de répondre au questionnement de la Commission des relations avec le citoyen concernant le deuxième plan d'action gouvernemental pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

Introduction

La Fédération des commissions scolaires du Québec défend le respect de l'égalité des femmes et des hommes, comme elle l'a indiqué dans son mémoire déposé lors de la consultation sur le projet de loi n° 94 – Loi établissant les balises encadrant les demandes d'accommodement dans l'Administration gouvernementale et dans certains établissements. Pour la FCSQ, l'égalité des femmes et des hommes est une valeur qui n'est plus l'objet de débat au Québec et qui doit être respectée en toute circonstance. De plus, elle croit fermement qu'une meilleure scolarisation des femmes et leur participation active à notre société est le garant de notre enrichissement collectif.

S'il est vrai que les femmes ont parcouru un grand chemin et que leur situation s'est grandement améliorée, des inégalités persistent. Par contre, la Fédération est d'avis que la société doit tout autant se préoccuper des situations particulières que vivent les hommes dont le décrochage scolaire et leur taux de suicide, tous deux plus élevés que chez les femmes.

De par la mission et le domaine d'expertise de la Fédération des commissions scolaires, cet avis répondra aux questions qui touchent plus particulièrement le milieu scolaire.

Question 1

Comment travailler à des changements effectifs et en profondeur des rôles différenciés des filles et des garçons, des femmes et des hommes, dans divers domaines de la société tels que la famille, l'éducation, le travail et les soins donnés aux personnes?

Préoccupation pour la persévérance scolaire

Avec la parution du rapport Parent, au début des années 1960, et la création du système public d'éducation, la problématique d'accessibilité à l'école pour les jeunes et tout particulièrement pour les jeunes filles a été réglée. Et de plus en plus, le réseau scolaire véhicule des valeurs égalitaires notamment par les cours *Éducation à la citoyenneté* et *Éthique et culture religieuse*.

Présentement, l'un des plus grands défis du milieu scolaire est la persévérance scolaire. Qualifier tous les élèves est sa préoccupation de tous les instants et à ce titre les filles font mieux que les garçons.

Après 7 ans, 78,3 % des filles de la cohorte de 2002 obtiennent leur diplôme d'études secondaires alors que cette proportion diminue à 65,6 % chez les garçons¹. En 2009, 81,4 % des garçons réussissaient leur épreuve uniforme de français alors que cette proportion augmentait à 89 % chez les filles². Une différence notable.

Bien qu'il soit essentiel de qualifier tous les élèves et de favoriser la réussite scolaire de chacun d'entre eux, garçon ou fille, il est préoccupant que les garçons persévèrent moins et réussissent moins bien en français que les filles. Par ailleurs, il est reconnu que les aptitudes en français favorisent la réussite scolaire.

Nous avons besoin de projets ciblés pour les garçons. Par exemple, que les choix de lecture pour les garçons portent sur des sujets qui les intéressent. **De même, il est essentiel d'avoir des projets pour les filles qui décrochent ou sont en difficulté et ainsi atteindre l'objectif de favoriser la réussite éducative de tous les élèves.**

¹ Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, *Diplomation au secondaire*, Édition 2010, p.4

² Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, *Indicateurs de l'éducation*, Édition 2009, p.93

Valorisation du rôle du père dans l'éducation des enfants

Pour la Fédération, la valorisation du rôle du père dans l'éducation et l'instruction des enfants est primordiale. En effet, la lecture est majoritairement associée à des intérêts féminins. Les garçons s'y reconnaissent donc moins alors que la lecture est la clé de la réussite scolaire. Changer le rapport à la lecture des garçons est prioritaire. Entre autres choses, les jeunes garçons doivent avoir des modèles de lecteurs masculins dont leur père ou tout autre modèle masculin signifiant. De plus, des formations pour les parents à l'accompagnement de leur enfant pour ses devoirs pourraient être mises en place en ciblant particulièrement les pères.

Valorisation de la profession d'enseignant et de l'école publique

S'il est vrai que certains domaines sont à prédominance masculine, ce n'est pas le cas de l'enseignement. Sans aller vers la discrimination positive, la Fédération souhaite que plus d'hommes soient présents dans les écoles. Pour y arriver, la profession enseignante doit être valorisée. Ces professionnels sont les formateurs de notre relève, ils sont des partenaires de la réussite actuelle et future de nos enfants afin que ces derniers puissent réaliser leurs rêves. Leur donner toute la reconnaissance qu'ils méritent est nécessaire.

Notre système public d'éducation est l'un des meilleurs au monde. À preuve, les élèves québécois font partie du peloton de tête dans les épreuves du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA). Il faut le dire et le redire, et surtout faire connaître les réussites quotidiennes de nos élèves et de leurs enseignants. Ces « bons coups » sont sources de fierté autant pour les élèves que pour le personnel des établissements et auront un effet mobilisateur. **La Fédération des commissions scolaires demande depuis quelques années une campagne de valorisation du système public d'éducation, pour justement mettre en lumière la qualité de notre système et de son personnel et pour rendre la profession enseignante plus attrayante.**

Des choix professionnels moins stéréotypés

Bien que la FCSQ reconnaisse l'importance de sensibiliser les femmes à la possibilité de choisir des métiers non traditionnels et que ces femmes puissent exercer le métier de leur choix sans discrimination liée à leur sexe, **la Fédération propose la création d'un concours ou d'un événement du type *Chapeau les filles!* qui valorisera la participation des hommes dans des métiers qui attirent traditionnellement plus les femmes, dont les professions des domaines de l'éducation et de la santé.**

Tel que nous l'avons mentionné précédemment, la valorisation de la profession enseignante en général et auprès des hommes est pour la FCSQ primordiale. En effet, entre 2000 et 2009, le nombre d'enseignants de sexe masculin dans les commissions scolaires francophones a diminué de 3 % pour atteindre 28,4 % en 2009. La proportion d'hommes dans le milieu scolaire a diminué pendant cette période dans tous les corps d'emploi.

Question 2

Comment briser les inégalités économiques que vivent les femmes (en particulier celles qui sont liées à leur rôle maternel) et comment soutenir plusieurs catégories de femmes qui vivent des problématiques particulières par rapport à leur autonomisation?

Accessibilité aux jeunes filles enceintes et aux parents adolescents à l'éducation des adultes

Le parcours scolaire régulier est plus difficile à suivre pour les jeunes filles enceintes. Imaginez, une jeune fille enceinte de six mois à son cours d'éducation physique, ou bien les railleries dont elle peut être victime dans les corridors de son établissement. Il devient donc très difficile pour elle de persévérer.

Il est reconnu que l'abandon scolaire est lourd de conséquences sociales et économiques. Dans l'objectif de favoriser la réussite scolaire de chacun, nous devons offrir aux parents adolescents un meilleur éventail d'options afin de favoriser leur persévérance scolaire. Pour ce faire, une modification à la Loi sur l'instruction publique est nécessaire.

Actuellement, les jeunes de moins de 16 ans ne peuvent fréquenter l'éducation des adultes. **La FCSQ suggère une modification à la Loi sur l'instruction publique afin qu'elle permette aux jeunes filles enceintes ou aux parents adolescents d'avoir accès à l'éducation des adultes même s'ils sont en âge de fréquentation obligatoire.**

En effet, cet ajustement leur permettra de continuer leur parcours scolaire dans un environnement plus souple, et ce, à leur rythme en fonction de leurs obligations familiales. Leur chance d'obtenir leur diplôme d'études secondaires augmentera d'autant.

Par conséquent, la FCSQ croit également que l'accessibilité à la formation à distance pour les jeunes filles enceintes et les parents adolescents est un autre moyen à envisager.

Financement de la formation professionnelle à temps partiel et prêts et bourses pour les attestations d'études professionnelles (AEP)

Une autre façon d'assouplir le parcours scolaire afin de répondre aux besoins des différentes clientèles est de financer la formation professionnelle à temps partiel. La formation à temps partiel est une alternative intéressante pour acquérir une qualification et répondre à des obligations familiales ou encore pour se réorienter dans le but d'améliorer ses conditions de vie tout en continuant de travailler pour subvenir à ses besoins

Par conséquent, la FCSQ recommande de bonifier l'enveloppe de 2,5 millions de dollars actuellement disponible pour financer l'offre de formation professionnelle à temps partiel.

De plus, la Fédération demande des modifications au soutien financier des élèves inscrits dans un programme menant à une attestation d'études professionnelles (AEP). Ce diplôme permet d'obtenir une formation initiale ou une spécialisation dans un laps de temps plus court.

L'accès aux prêts et bourses serait une façon de répondre aux besoins des élèves inscrits à une attestation d'études professionnelles.

Question 4

Comment mieux adapter les soins de santé et les services sociaux aux besoins et spécificités des femmes ?

À ce sujet, la Fédération des commissions scolaires du Québec est particulièrement préoccupée par le sort des jeunes filles d'âge scolaire.

D'ailleurs, les commissions scolaires sont partenaires de la Politique-cadre pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif. Ces dernières sont activement engagées dans la promotion de saines habitudes de vie.

Dans le document de consultation, il est précisé que « 35 % des fillettes de neuf ans essayent de perdre du poids et 60 % des adolescentes de treize à seize ans souhaitent avoir une silhouette différente de la leur ». Ces affirmations sont extrêmement préoccupantes puisque les troubles alimentaires peuvent avoir des conséquences tragiques sur la santé.

Le milieu scolaire peut appuyer les différents efforts gouvernementaux pour augmenter la confiance en soi et l'estime de soi de ces jeunes filles. Le personnel scolaire, par son attitude et ses interactions avec les filles, peut contribuer à contrer les stéréotypes et l'image de la « femme parfaite » véhiculée par les médias, dans la mesure où des orientations claires sont proposées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Aussi, la Fédération des commissions scolaires propose qu'une sensibilisation à l'acceptation de soi, à la confiance en soi, à l'estime de soi et du rapport à son corps soit incluse dans le contenu du programme d'éducation à la sexualité en cours d'élaboration au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Question 6

Comment accélérer la progression des femmes dans les postes de décision et de pouvoir politique ou économique à tous les paliers tant dans le secteur public que dans le secteur privé?

Les commissions scolaires, un palier de gouvernement local où la parité est une réalité

Le gouvernement local que constituent les commissions scolaires est dirigé par des représentants élus au suffrage universel. La majorité des commissaires s'impliquent dans le milieu scolaire en continuité avec leur engagement en tant que parents et dans l'objectif de contribuer à l'amélioration de notre système scolaire.³

Il importe de souligner que la parité dans la représentation des femmes et des hommes élus (commissaires) dans les commissions scolaires est une réalité bien présente. En effet, 49,7 % des commissaires élus aux élections scolaires générales de novembre 2007 sont des femmes. De plus, les femmes occupent 46,7 % des postes à la présidence des commissions scolaires.⁴

La Fédération des commissions scolaires croit fermement que les commissions scolaires peuvent être un tremplin vers d'autres paliers de gouvernement. Les femmes sont bien représentées au sein des conseils des commissaires. Les autres paliers gouvernementaux pourraient s'inspirer de la réalité des élus scolaires dans la recherche d'un meilleur équilibre dans la représentation politique des femmes et des hommes.

Dans ce contexte, la Fédération est surprise que dans le plan d'action précédent, le gouvernement scolaire ne soit pas clairement nommé dans les actions visant à favoriser l'implication des femmes dans les instances locales.

Bref, les élus scolaires doivent être pris en compte dans l'élaboration des politiques visant à accroître la présence des femmes à des postes décisionnels et électifs. La démocratie scolaire peut contribuer à l'avancement des femmes en politique, tous paliers de gouvernement confondus.

³ Fédération des commissions scolaires, *Profil des commissaires élus lors des élections scolaires de novembre 2007, 2008.*

⁴ Ibid.

Majorité de femmes dans les postes d'encadrement

De plus, la proportion de femmes dans les postes d'encadrement au sein des commissions scolaires francophones a progressé de 16 % entre 2000-2001 et 2008-2009 pour s'établir à 56,8 %. Puisque dans les autres corps d'emploi la proportion de femmes a augmenté pour atteindre près de 75 %, nous pensons que le nombre de femmes dans les postes d'encadrement devrait continuer d'augmenter en fonction de la progression professionnelle de ces femmes.

Par ailleurs, les commissions scolaires doivent, depuis 2003, élaborer des programmes d'accès à l'égalité en emploi visant à corriger la sous-représentation de quatre groupes cibles dont celui des femmes. Ces programmes doivent être révisés sur une base régulière. Ils comportent notamment l'analyse des processus de gestion et la mise en œuvre d'actions visant à diminuer les préjugés pouvant exister par rapport à certains groupes dont les femmes.

L'exercice demandé aux commissions scolaires à cet égard est extrêmement exigeant sur le plan administratif et constitue une opération d'envergure qu'il nous faut mettre en lumière. Rappelons que les organismes visés par la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi, dont les commissions scolaires, doivent régulièrement faire rapport à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse des actions entreprises et des résultats obtenus.

Conclusion

La Fédération des commissions scolaires du Québec est une partenaire pour la poursuite des travaux afin d'améliorer la place des femmes dans notre société. Elle croit qu'il est aussi nécessaire de s'attaquer aux situations particulières vécues par les hommes.

La FCSQ dresse une liste de recommandations dans le présent avis, en voici une synthèse :

- Entreprendre des actions ciblées pour favoriser la persévérance scolaire des garçons et aussi des filles en risque de décrochage.
- Valoriser le rôle du père dans l'éducation et l'instruction des enfants.
- Mettre sur pied une campagne de valorisation du système public d'éducation pour mettre en lumière la qualité de notre système et de son personnel.
- Créer un événement ou un concours qui valorisera la participation des hommes dans des métiers qui attirent traditionnellement plus les femmes, dont les professions des domaines de l'éducation et de la santé.
- Donner accès à l'éducation des adultes aux jeunes filles enceintes et aux parents adolescents même s'ils sont en âge de fréquentation obligatoire.
- Bonifier l'enveloppe de 2,5 millions de dollars pour favoriser l'implantation de programme à temps partiel en formation professionnelle.
- Donner l'accès aux prêts et bourses aux élèves inscrits à une attestation d'études professionnelles.
- Inclure dans le programme d'éducation à la sexualité en cours d'élaboration, au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, un volet de sensibilisation à l'acceptation de soi, à la confiance en soi, à l'estime de soi et du rapport à son corps.
- Les élus scolaires doivent être inclus dans l'élaboration de plans d'action visant à accroître la place des femmes à des postes décisionnels et politiques.